



Comité Régional IDF
Natation

Pensum Disqualifications



Comité Régional IDF
Natation

Pensum Disqualifications



Référence des infractions au règlement FINA

Cette carte est à l'usage des juges de nage et inspecteurs de virages pour les assister dans leur mission. Elle ne doit pas se substituer à la nécessaire connaissance approfondie des règlements FINA et des compléments apportés par la FFN.

DEPART

- Le nageur est parti avant le signal de départ (sw4-4)
- Le nageur a retardé volontairement le départ (sw2-3-2)

NAGE LIBRE

- Dans une épreuve de 4 nages, le nageur a nagé en dos, brasse ou papillon lors du parcours de nage libre (sw5-1)
- Le nageur n'a pas touché le mur avec une partie quelconque du corps au virage et à l'arrivée (sw5-2)
- Le nageur s'est totalement immergé lors du parcours de nage (excepté aux premiers 15m au départ et aux virages) (sw5-3)
- La tête du nageur a coupé la surface de l'eau au delà des 15 m (sw5-3)
- Le nageur a marché ou a poussé sur le fond du bassin (sw10-4)

DOS

- Le nageur a quitté la position sur le dos, sauf lors de l'exécution du virage (sw6-2)
- La tête du nageur a coupé la surface de l'eau au delà des 15 m (sw6-3)
- Le nageur a été totalement immergé lors du parcours de nage (excepté aux premiers 15m au départ, aux virages et à l'arrivée) (sw6.3)
- Le nageur n'a pas touché le mur avec une partie quelconque du corps au virage et à l'arrivée (sw6-4)
- Au virage, en position ventrale traction des deux bras non simultanée (sw6-4)
- Au virage, en position ventrale traction nom immédiate d'un bras ou des deux bras (sw6-4)
- Au virage, n'a pas retrouvé une position sur le dos en quittant le mur (sw6-4)
- Au virage, le nageur a fait une traction de bras ou des battements indépendamment de l'action continue du virage après avoir quitté la position dorsale (sw6-4)
- A l'arrivée le nageur est complètement immergé lorsqu'il touche le mur (sw6-3)
- A l'arrivée Le nageur n'a pas touché le mur en étant sur le dos (sw6-5)
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin (sw10-4)

PAPILLON

- Le corps du nageur n'était pas allongé sur la poitrine (excepté lors du virage) (sw8-1)
- Les deux bras n'ont pas été amenés en avant simultanément au-dessus de la surface de l'eau sous réserve de l'article sw8-5 (sw8-2)
- Le nageur n'a pas ramené ses bras en même temps (simultanément) vers l'arrière (sw8.2)
- Le nageur a effectué des mouvements alternatifs bras ou jambes (sw8-3)
- A fait un mouvement de jambes de brasse (sw8-3) (sauf compétition maîtres msw3-9)
- Le nageur a fait des mouvements de pieds non simultanés (sw8.3)
- Le toucher du mur avec les mains n'a pas été simultané (sw8-4)
- Le toucher du mur n'a pas été fait les mains séparées (sw8-4)
- Le toucher du mur n'a pas été fait que d'une main (sw8-4)
- Au virage le corps du nageur n'est pas allongé sur la poitrine lorsqu'il quitte le mur (sw8-1)

Référence des infractions au règlement FINA

Cette carte est à l'usage des juges de nage et inspecteurs de virages pour les assister dans leur mission. Elle ne doit pas se substituer à la nécessaire connaissance approfondie des règlements FINA et des compléments apportés par la FFN.

DEPART

- Le nageur est parti avant le signal de départ (sw4-4)
- Le nageur a retardé volontairement le départ (sw2-3-2)

NAGE LIBRE

- Dans une épreuve de 4 nages, le nageur a nagé en dos, brasse ou papillon lors du parcours de nage libre (sw5-1)
- Le nageur n'a pas touché le mur avec une partie quelconque du corps au virage et à l'arrivée (sw5-2)
- Le nageur s'est totalement immergé lors du parcours de nage (excepté aux premiers 15m au départ et aux virages) (sw5-3)
- La tête du nageur a coupé la surface de l'eau au delà des 15 m (sw5-3)
- Le nageur a marché ou a poussé sur le fond du bassin (sw10-4)

DOS

- Le nageur a quitté la position sur le dos, sauf lors de l'exécution du virage (sw6-2)
- La tête du nageur a coupé la surface de l'eau au delà des 15 m (sw6-3)
- Le nageur a été totalement immergé lors du parcours de nage (excepté aux premiers 15m au départ, aux virages et à l'arrivée) (sw6.3)
- Le nageur n'a pas touché le mur avec une partie quelconque du corps au virage et à l'arrivée (sw6-4)
- Au virage, en position ventrale traction des deux bras non simultanée (sw6-4)
- Au virage, en position ventrale traction nom immédiate d'un bras ou des deux bras (sw6-4)
- Au virage, n'a pas retrouvé une position sur le dos en quittant le mur (sw6-4)
- Au virage, le nageur a fait une traction de bras ou des battements indépendamment de l'action continue du virage après avoir quitté la position dorsale (sw6-4)
- A l'arrivée le nageur est complètement immergé lorsqu'il touche le mur (sw6-3)
- A l'arrivée Le nageur n'a pas touché le mur en étant sur le dos (sw6-5)
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin (sw10-4)

PAPILLON

- Le corps du nageur n'était pas allongé sur la poitrine (excepté lors du virage) (sw8-1)
- Les deux bras n'ont pas été amenés en avant simultanément au-dessus de la surface de l'eau sous réserve de l'article sw8-5 (sw8-2)
- Le nageur n'a pas ramené ses bras en même temps (simultanément) vers l'arrière (sw8.2)
- Le nageur a effectué des mouvements alternatifs bras ou jambes (sw8-3)
- A fait un mouvement de jambes de brasse (sw8-3) (sauf compétition maîtres msw3-9)
- Le nageur a fait des mouvements de pieds non simultanés (sw8.3)
- Le toucher du mur avec les mains n'a pas été simultané (sw8-4)
- Le toucher du mur n'a pas été fait les mains séparées (sw8-4)
- Le toucher du mur n'a pas été fait que d'une main (sw8-4)
- Au virage le corps du nageur n'est pas allongé sur la poitrine lorsqu'il quitte le mur (sw8-1)

PAPILLON (Suite)

- La tête du nageur a coupé la surface de l'eau au delà des 15 m (sw8-5)
- Le nageur s'est totalement immergé lors du parcours de nage (excepté aux premiers 15m au départ et après chaque virage (sw8-5)
- Le nageur a fait plusieurs tractions de bras sous l'eau (sw8-5)
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin (sw10-4)

BRASSE

- Le nageur a fait 2 cycles de bras consécutifs ou 2 cycles de jambes consécutifs (sw7-2)
- Le nageur a fait plus d'un coup de pieds de papillon pendant la 1^{ère} traction de bras lors de la coulée de départ ou de virage (sw7-1)
- Le nageur n'a pas nagé avec le corps allongé sur la poitrine (sw7-2)
- Le nageur n'a pas réalisé son cycle de nage avec un mouvement de bras et un mouvement de jambes dans cet ordre (sw7-2)
- Le nageur a réalisé des mouvements de bras qui n'étaient pas dans le même plan horizontal (sw7-2)
- Le nageur n'a pas ramené ses mains ensemble vers l'avant (sw7-3)
- Les coudes n'étaient pas sous la surface de l'eau pendant la nage sauf avant le virage, pendant le virage, et pour la traction finale à l'arrivée (sw7-3)
- Les mains ont été ramenées au-delà de la ligne des hanches, excepté lors de la première traction après le départ et chaque virage (sw7-3)
- La tête n'a pas coupé la surface de l'eau avant que les mains ne se tournent vers l'intérieur lors de la deuxième traction au départ ou au virage (sw7-4)
- A fait des mouvements alternés des bras ou des jambes (sw7-2, sw7-4)
- A fait des mouvements alternés ou coup de pied de papillon vers le bas excepté le cas prévu à l'article sw7-4 (sw7-5)
- Le nageur n'a pas tourné les pieds vers l'extérieur lors de la phase propulsive du mouvement de jambes (sw7-5)
- Le toucher du mur avec les mains n'a pas été simultané (sw7-6)
- Le toucher du mur n'a pas été fait les mains séparées (sw7-6)
- Le toucher du mur n'a été fait que d'une main (sw7-6)
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin (sw10-4)

QUATRE NAGES

- L'ordre des nages n'a pas été respecté (sw9-1 et sw9-2)
- ¼ de la distance totale n'a pas été réalisé dans chaque nage (sw9-1)
- En dos, n'a pas respecté la règle de l'arrivée sw6-5 (sw9-3)

RELAIS

- Départ anticipé a perdu le contact avec le plot de départ avant que le coéquipier ne touche le mur (sw10-10)

DIVERS DURANT LA COURSE

- Le nageur n'a pas couvert la totalité de la distance de l'épreuve (sw10-2)
- Le nageur doit rester toute la course dans le même couloir (sw10-3)
- Le nageur n'a pas touché le mur lors d'un ou plusieurs virages (sw10-4)
- Lors d'un parcours de nage libre le nageur (qui était debout) a marché au fond du bassin (sw10-5)
- Le nageur s'est tiré sur la ligne lors (sw10.6)
- Le nageur a gêné un autre nageur, en (sw10.7)

163 Boulevard Mortier 75020 Paris
Tel : 01.40.31.19.20/ Fax : 01.40.31.07.25

PAPILLON (Suite)

- La tête du nageur a coupé la surface de l'eau au delà des 15 m (sw8-5)
- Le nageur s'est totalement immergé lors du parcours de nage (excepté aux premiers 15m au départ et après chaque virage (sw8-5)
- Le nageur a fait plusieurs tractions de bras sous l'eau (sw8-5)
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin (sw10-4)

BRASSE

- Le nageur a fait 2 cycles de bras consécutifs ou 2 cycles de jambes consécutifs (sw7-2)
- Le nageur a fait plus d'un coup de pieds de papillon pendant la 1^{ère} traction de bras lors de la coulée de départ ou de virage (sw7-1)
- Le nageur n'a pas nagé avec le corps allongé sur la poitrine (sw7-2)
- Le nageur n'a pas réalisé son cycle de nage avec un mouvement de bras et un mouvement de jambes dans cet ordre (sw7-2)
- Le nageur a réalisé des mouvements de bras qui n'étaient pas dans le même plan horizontal (sw7-2)
- Le nageur n'a pas ramené ses mains ensemble vers l'avant (sw7-3)
- Les coudes n'étaient pas sous la surface de l'eau pendant la nage sauf avant le virage, pendant le virage, et pour la traction finale à l'arrivée (sw7-3)
- Les mains ont été ramenées au-delà de la ligne des hanches, excepté lors de la première traction après le départ et chaque virage (sw7-3)
- La tête n'a pas coupé la surface de l'eau avant que les mains ne se tournent vers l'intérieur lors de la deuxième traction au départ ou au virage (sw7-4)
- A fait des mouvements alternés des bras ou des jambes (sw7-2, sw7-4)
- A fait des mouvements alternés ou coup de pied de papillon vers le bas excepté le cas prévu à l'article sw7-4 (sw7-5)
- Le nageur n'a pas tourné les pieds vers l'extérieur lors de la phase propulsive du mouvement de jambes (sw7-5)
- Le toucher du mur avec les mains n'a pas été simultané (sw7-6)
- Le toucher du mur n'a pas été fait les mains séparées (sw7-6)
- Le toucher du mur n'a été fait que d'une main (sw7-6)
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin (sw10-4)

QUATRE NAGES

- L'ordre des nages n'a pas été respecté (sw9-1 et sw9-2)
- ¼ de la distance totale n'a pas été réalisé dans chaque nage (sw9-1)
- En dos, n'a pas respecté la règle de l'arrivée sw6-5 (sw9-3)

RELAIS

- Départ anticipé a perdu le contact avec le plot de départ avant que le coéquipier ne touche le mur (sw10-10)

DIVERS DURANT LA COURSE

- Le nageur n'a pas couvert la totalité de la distance de l'épreuve (sw10-2)
- Le nageur doit rester toute la course dans le même couloir (sw10-3)
- Le nageur n'a pas touché le mur lors d'un ou plusieurs virages (sw10-4)
- Lors d'un parcours de nage libre le nageur (qui était debout) a marché au fond du bassin (sw10-5)
- Le nageur s'est tiré sur la ligne lors (sw10.6)
- Le nageur a gêné un autre nageur, en (sw10.7)

163 Boulevard Mortier 75020 Paris
Tel : 01.40.31.19.20/ Fax : 01.40.31.07.25